**Résumé de la visio-conférence avec la cpam de Rennes concernant les tests de GDMAP**

Le but de GDMAP est de répondre aux exigences de l’IFS (IFS\_SortiePersonnel\_v1.0) publié par la CNAMTS.

Les acteurs de l’application sont :

- L’agent,

- Les services concernés, (RH, Informatique, Logistique, …)

- Le MSSI/RSSI.

Il faut se rappeler que GDMAP est outil de suivi des mouvements de personnel, destiné aux services impliqués par un mouvement de personnel (RH, logistique, Service Informatique etc) lors des tests il est donc souhaitable que ces services soient eux aussi impliqués un minimum.

Les référentiels d’actions permettent un suivi (Qui, Quand, Quoi) des actions à mener pour un mouvement de personnel mais pas de réaliser ces actions.(Au mieux de proposer un lien avec les applications permettant de réaliser l’action). Le but principal est de permettre un suivi des actions, tel que le demande l’IFS sortie du personnel. (Réponse à des audits)

**Réponses globales à vos remarques :**

* Sur la terminologie :

Nous pensons attendre les retours des autres caisses avant de trancher sur les termes employés.

* Concernant l’accès à la base de données des dotations : la question va être posée à la cpam de Bordeaux qui est MOA/MOE sur l’application GEDIFF/ GLPI. Si des extractions par caisse peuvent être faîtes régulièrement et facilement pour des imports dans la partie gestion des dotations.  
  Si validation ce sera un développement pour une version 2.
* Le mode d’emploi jugé trop sommaire pour une prise en main rapide, peut être étoffé MAIS c’est un travail collectif , le document est accessible sur le sharepoint GDMAP

<http://w11440101shp/sites/Projet_GestMouvements/_layouts/15/start.aspx#/> chacun peut y apporter des révisions selon son ressenti.

* **Création d'une Action pour tous les types de contrat, cette demande sera réalisée dans la prochaine version.**